APPRENDRE AUTREMENT

Afin d'appréhender la conduite de manière innovante, nous te proposons d'utiliser notre simulateur !!

Cela te permettra de diminuer ton stress et te donnera déjà une première expérience avant les cours en situation réelle !

L'ASBL Chantier, c'est une auto-école sociale mais c'est aussi....

UNE CRECHE

Pour les enfants de 0 à 3 ans

Crèche "Les P'tits Loups"

Contact : 071 29 88 44

UN ACCUEIL EXTRA SCOLAIRE ET CENTRE DE VACANCES

Pour les enfants de 3 à 12 ans à Fontaine-l'Évêque.

Contact : 0474 95 22 15

UN CENTRE DE FORMATION SOCIOPROFESSIONNELLE

Nous organisons également des formations dans trois secteurs différents :

- services aux personnes (aide ménager, technicien de surface, ouvrier de blanchisserie ...)
- enfance – éducation (accueillant extra scolaire, aide maternel, aide éducateur, animateur d'enfants, de centre de vacances, d'école de devoir ....)
- bâtiment : ouvrier du secteur de la construction (plafonnage, carrelage, gros œuvre, placement de portes et châssis, maçonnerie, peinture....)

UNE EPICERIE SOCIALE

Pour les stagiaires en formation, l'occasion d' acheter bon marché des produits de la vie quotidienne.

auto-ecole-sociale.be

Auto-école de l'ASBL CHANTIER n° 2901

Rue de la Vieille Place 51

6001 Charleroi (Marcinelle)

Tel 071/56.04.31

Courriel auto-ecole-sociale@eftchantier.be

TVA BE 428.735.644

Compte n° BE55 0882 7594 0844

www.eftchantier.be

Editeur responsable : Pierre MOREAU - asbl CHANTIER - rue de la Vieille Place 51 - 6001 Marcinelle

Mon permis de conduire moins cher

avec L'auto-école sociale

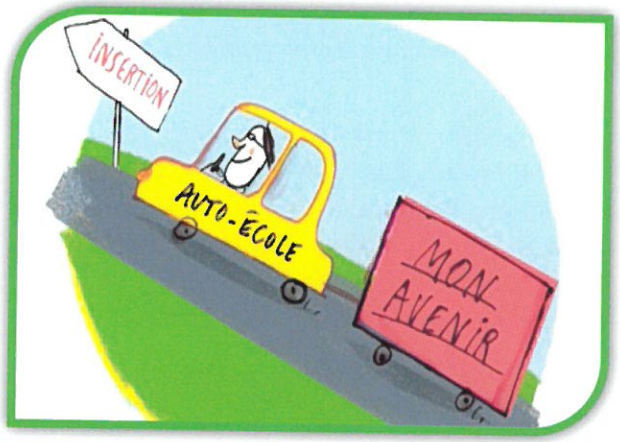

Avec le soutien de la Wallonie

QUI A LE DROIT DE S' INSCRIRE DANS UNE AUTO ECOLE SOCIALE ?

Pour passer ton permis de conduire dans une auto-école sociale, tu dois absolument avoir le statut suivant :

* ou demandeur d'emploi inoccupé depuis au moins un an. Pas nécessairement chômeur indemnisé. La période de stage d'insertion compte également (anciennement stage d'attente).

* ou bénéficiaire du « revenu d'intégration sociale » ou d'une aide sociale équivalente (payée par ton CPAS).

* ou handicapé reconnu à 80% au moins

Si tu ne rentres pas dans une de ces trois conditions, il est inutile de t'adresser à nous. Nous ne pouvons pas prendre en charge ta formation.

POUR QUEL PERMIS ?

L'auto-école sociale n'est autorisée à former que pour le permis « B » (véhicule ordinaire).

Si c'est le permis « A », « C », « D » .... que tu recherches, tu dois t'adresser à une auto-école commerciale, ou à un autre organisme (le Forem, Drive Mut ...)

COMBIEN CELA VA TE COÛTER ?

Pour le permis pratique :

Cela dépend du nombre d'heures de cours dont tu auras besoin. C'est le Moniteur de notre auto-école qui pourra te conseiller et te dire quand tu es prêt pour aller au Centre d'examen du permis de conduire.

Un minimum de 20 heures de cours est obligatoire (10 cours de deux heures). Ce minimum revient à 780 € (TVAC).

La plupart du temps, les personnes ont besoin de 26 heures de cours (en moyenne).
Pour 26 heures, cela revient à 985€. (TVAC)

Le jour prévu pour l'examen, nous te conseillons d'y aller avec notre véhicule et ton Moniteur. Nous comptons deux heures de temps et cela te coûtera 80€. (TVAC)

Si tu rates ton examen et que tu dois prendre quelques heures supplémentaires, elles te coûteront aussi 80€ (TVAC) par groupe de 2 heures de cours.

* Pour le permis théorique :

Notre auto-école organise des sessions de cours théoriques de temps en temps.

Les auto-écoles commerciales organisent cette formation en 12 heures. Nous, en 24 heures : 8 séances de 3 heures. Cela permet à un maximum de candidats de réussir l'examen théorique.

Pour cette formation, cela te coûtera 90€.(TVAC)

COMMENT TROUVER UN TEL MONTANT ?

Comme tu le vois, ces montants sont encore très importants.

Si tu es demandeur d'emploi inoccupé ou chômeur ou bénéficiaire du revenu d'intégration sociale, nous savons que tes revenus sont limités.

Si tu es dans les conditions pour être formé par une auto-école sociale, nous te proposons de parler avec toi des différents financements possibles.

Certains organismes privés (mutuelles, ASBL de formation ou d'insertion, Agences locales pour l'Emploi, C.P.A.S. ....) peuvent intervenir en tout ou en partie dans le financement de ton permis.

L'auto-école sociale dispose également d'un partenariat avec une coopérative sociale CREDAL qui peut, sous certaines conditions, t'accorder un « crédit social accompagné ».

La date de la prochaine séance d'information se trouve sur notre site Web : **www.eftchantier.be**
(onglet inscriptions)

Nous te proposons de venir à l'une de nos séances d'informations organisées à notre siège social. Pour y venir, tu dois t'inscrire par téléphone au :
071 56 04 31